4me Année. — N° 33. PARAIT LE SAMEDI 18 AOUT 1888

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait.
Réclames : la ligne 0,30 cent.

MŒURS ÉLECTORALES

La campagne électorale de la Charente est faite pour donner une idée singulière des mœurs électorales sous la République; mais nous devons dire toutefois que les vrais et sincères républicains ne sont pour rien dans toutes ces bagarres et ces échauffourées, où, sous prétexte de liberté, on discute les questions et les candidatures à coups de revolvers !

Les réactionnaires, on le sait, ont décidé qu'ils ne porteraient plus de candidat aux élections partielles, et qu'ils se recueilleraient pour les élections générales. Soit; voilà qui est bien. Mais cela ne veut pas dire qu'ils se désintéressent de la lutte, et nous sommes absolument persuadés qu'ils apportent autant de passion pour favoriser le succès du général Boulanger que s'il s'agissait d'un candidat de leur choix.

Le général Boulanger, qui est avant tout plébiscitaire, pose sa candidature dans trois départements : conservatrice dans la Charente, républicaine dans la Somme, et protectionniste dans le Nord. Pour le moment, ce candidat perpétuel est dans la Charente, où, prodigue de promesses dont il n'a cure, il s'engage aveuglement à droite et à gauche.

Les républicains ne se laisseront plus prendre aux pièges qu'a essayé de leur tendre le fameux général ; ils ne voteront pas pour lui; mais nous ne devons pas nous faire d'illusions et nous rappeler que la Charente est un des derniers refuges de la réaction.

Si donc M. Boulanger triomphait dans ce département avant tout inféodé au bonapartisme, ce n'est pas qu'on attacherait plus de foi à sa déclaration républicaine qu'autrefois à ses déclarations monarchiques.

Il faudrait voir dans cette élection l'opposition constante, systématique des adversaires de nos institutions démocratiques, et, en donnant leurs voix malgré tout à un candidat qui se prétend le « sauveur de la République », ils ne feront que nommer un agitateur de plus; mais ils savent que ce n'est ni en républicain convaincu, ni en monarchiste sincère qu'il ira siéger au Palais-Bourbon en attendant une nouvelle fugue.

Nous ne devons pas attacher autrement d'importance aux scandales qui se produisent dans la Charente à propos de l'élection du 19 août. M. Boulanger ne peut conserver sa réputation, déjà trop surfaite par le bruit, qu'au moyen d'une agitation factice.

Elle ne durera, bien entendu, qu'autant que la période électorale; laissons-le faire : un pays libre doit se résigner à l'agitation de la rue.

Hier c'était dans la Charente, demain ce sera dans la Somme et après-demain dans le Nord ; puis ensuite tout rentrera dans l'ordre, M. Boulanger dans l'ombre, peut-être dans l'oubli !

Lettre de Paris

Paris, 15 Août 1888.

Tous les spectacles des théâtres pâlissent en ce moment devant ceux qu'offrent les différentes grèves que vous signalent les journaux. Les menuisiers ont tenu avant-hier un meeting, rue de la Gaîté, dans une salle coquettement décorée, où l'on danse le soir. La réunion était peu nombreuse. On y a blâmé le ministère Floquet, la presse vendue au gouvernement, les faux frères et la police. On y parle un peu de tout, excepté de la grève ; et finalement l'assemblée se sépare en se donnant rendez-vous salle Pétrelle, pour se réunir avec les ouvriers terrassiers.

***

La grève de ces derniers a perdu de son acuité primitive. Cette grève n'avait tout d'abord suscité que des sympathies. Le métier de terrassier est l'un des plus durs, et l'on ne trouvait nullement extraordinaire qu'un prix plus élevé fût réclamé par ces travailleurs. Mais les grévistes ont bientôt changé en hostilité ou en indifférence la sympathie qu'ils avaient conquise.

Le fait de se mettre en grève n'a rien que de parfaitement légal ; mais il a pour corollaire le droit, pour les autres, de ne pas faire grève. C'est ce qu'ont oublié les meneurs : leurs violences à l'égard de ceux qui continuaient de travailler ont amené l'intervention de la police qui — la chose n'a rien d'invraisemblable — a peut-être fait preuve d'une certaine brutalité; d'un autre côté, les grévistes avaient d'autant moins le droit de troubler l'ordre public que la corporation des terrassiers est celle qui compte le plus d'étrangers. Les Belges et les Italiens forment la majorité; ce sont eux qui ont fait baisser les prix, et aujourd'hui ils crient le plus fort. M. Floquet a eu parfaitement raison de décider que tout gréviste étranger, arrêté pour attentat à la liberté du travail, serait conduit à la frontière.

***

En attendant, malgré le bruit répandu par certains journaux, je puis vous affirmer que cette grève n'a eu aucune influence sur les travaux de l'Exposition, et que pas un ouvrier n'a manqué un jour au travail. Les précautions avaient du reste été prises pour sauvegarder les chantiers. Aussi les travaux vont-ils grand train. Le Champ-de-Mars ressemble à une fourmillière : des hôtels spéciaux s'élèvent déjà où les visiteurs seront traités dans des conditions de bon marché et de confortable inconnus jusqu'ici.

S'il faut en croire certaines indiscrétions venues de haut lieu, les tarifs de transport des chemins de fer seront descendus à un niveau invraisemblable, de façon à ce que tout Français puisse se payer le luxe d'une visite à l'Exposition. A. T.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

Les journaux commentent encore la note que M. Goblet a envoyée aux puissances étrangères, en réponse au *factum* de M. Crispi, à propos des incidents de Massaouah. On a généralement loué le ton à la fois ferme et modéré de notre ministre des affaires étrangères.

La presse étrangère, généralement peu bienveillante pour la France, a été sobre de réflexions. On ne voulait pas donner ouvertement tort à l'Italie, mais on ne voulait pas non plus avouer qu'en toute cette affaire, la correction a été de notre côté. L'incident paraît donc à peu près vidé.

Nous continuerons cependant à regretter qu'il se soit produit. Avions-nous un si grand intérêt à protester contre l'établissement d'une taxe municipale à Massaouah ? Il n'y avait là que trois ou quatre Français et une vingtaine de Grecs que cette taxe n'eût pas ruinés, et nous aurions pu riposter sans bruit en rendant la pareille aux Italiens, à Obock ou ailleurs.

On a dit qu'il fallait bien sauvegarder les principes. Un grand mot, à propos d'une petite affaire. Ne serait-il pas plus sage de dédaigner les petits coups de bec du petit Crispi, qui s'imagine jouer les grands rôles de Bismarck ?

Les journaux italiens continuent à prétendre que la France médite l'occupation de la régence de Tripoli. Rien n'est plus faux ; mais ce qui est beaucoup plus exact, c'est le plaisir que l'on a, en Italie, d'annexer cette province de l'empire ottoman.

Une information publiée par un journal de Paris annonce que la France a protesté auprès du Sultan et nié toute velléité de ce genre, offrant même au chef des croyants d'envoyer à Tripoli une escadre pour protéger cette province contre toute agression. Ce serait une lourde faute. Laissons donc les Italiens s'engager dans cette aventure, s'ils en ont envie. Nous n'avons qu'à gagner à ce qu'ils éparpillent leurs forces et gaspillent leurs finances.

Ah ! si nous avions des diplomates un tant soit peu habiles, ils les enverraient à Tripoli ces bons Italiens, ils les encourageraient à Massaouah, et ils leur susciteraient tant d'occupations, dans ces parages, que le bon M. Crispi n'aurait guère le temps d'échanger des lettres d'amitié avec son rude ami de Berlin.

P. B.

INFORMATIONS

Céréales

Nous apprenons de source autorisée que de grands marchands français ont fait en Hongrie et dans la Russie du Sud des achats considérables de grains dont une partie entrera en France par la Suisse orientale et l'autre par Marseille.

Il est à ce sujet question de rapporter la loi relative aux nouveaux droits sur les céréales. Ce droit a en effet sa raison d'être en temps ordinaire, quand le pays se suffit, mais dès que la récolte est compromise et qu'il faut s'adresser au dehors, le droit devient un impôt perçu sur un produit de première nécessité et l'existence est renchérie.

Alsace-Lorraine

Le gouverneur de l'Alsace, le prince de Hohenlohe, qui est en ce moment à Berlin, doit partir sous peu pour ses propriétés en Russie, où il restera jusqu'à l'expiration de son congé, c'est-à-dire jusqu'à fin septembre.

Allemagne

Une dépêche de Berlin annonce qu'il se forme en ce moment des associations parmi les anciens militaires, et la plupart d'entre elles ont résolu de se rendre en Lorraine pour célébrer, par des manifestations sur les tombes des soldats tués en 1870, l'anniversaire des batailles livrées sous Metz.

Saint-Pétersbourg

La crise financière s'accentue toujours, la Banque de l'Empire a élevé le taux de l'escompte à 5 1/2 0/0 et celui des prêts sur gage à 7 0/0. Elle prélève 8 0/0 sur les comptes-courants spéciaux garantis par des valeurs portant intérêt.

M. de Bismarck

Le chancelier allemand, qui s'était retiré pour prendre un peu de repos, rentre cette semaine à Berlin où il compte travailler avec l'empereur, puis il repartira ensuite pour Kissingen où il compte rester quinze jours ou trois semaines.

© VILLE DE SISTERON

Fin d'une Grève

La grève des tisseurs en velours, qui a donné lieu à de si violents incidents, est heureusement terminée.

C'est le préfet, M. Hermand Ligier, qui, grâce à ses efforts persévérants, a réussi à faire la conciliation.

Les patrons et les ouvriers viennent d'accepter un tarif transactionnel. Hier matin, le travail a repris dans les usines Cocquel Hagimont et Mouret.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Conseil Municipal. — Session ordinaire d'Août, présidence de M. Bassac, premier adjoint.

Le Conseil accepte le legs de Mme Bérenger.

Le Conseil approuve les comptes administratifs du collège pour l'année 1887.

Sur la proposition de M. Latil Louis, le Conseil, à l'unanimité, s'associe au vœu émis par le Tribunal de commerce de Manosque, tendant à ce que le train qui part de Marseille à 5 heures du soir et s'arrête à Pertuis, se prolonge jusqu'à Sisteron, d'où il repartirait à 2 heures du matin pour Marseille.

Le Conseil vote une somme de 25 fr. pour l'œuvre de la tuberculose.

Il décide le maintient des diverses écoles telles qu'elles existent et émet un vœu pour la création d'une école mixte au hameau de Parésous.

Le Conseil approuve l'acte de vente amiable au nom de Elisée Poureins, veuve Borel.

Il émet le vœu qu'à l'avenir les livrets de la caisse d'épargne portent le nom des directeurs actuels.

Le Conseil émet le vœu de réparer le chemin qui conduit à la chapellerie Maldonnat.

Le Conseil invite la commission des travaux publics à faire un relevé des parcelles communales qui pourraient être vendues ou louées.

Le Conseil nomme une commission chargée d'étudier la question des pompes funèbres ; sont élus : MM. Beinet Ferdinand, Latil Louis, Nicolas et Gaston Beinet.

La séance est levée.

Variétés Sisteronaises.—L'étoile du concert des Variétés est sans contredit Mlle d'Avray, dont le succès s'accentue tous les jours davantage.

Cette aimable artiste, qui nous charme sans cesse par ses toilettes d'un goût exquis, possède une voix sympathique et un bien joli répertoire ; il n'est donc pas étonnant que, chaque soir, le public dont elle est l'enfant gâtée couvre de bravos l'espiègle Céline.

Dimanche dernier, Mlle Marie Matiale, cette débutante que tous les *beuglomanes* sisteronais attendaient avec une si grande impatience, est enfin arrivée. Hâtons-nous de dire qu'elle a effectué assez heureusement son premier début et n'a pas eu de peine à s'attirer la sympathie de tous. Mlle Matiale est une opulente jeune fille, toujours vêtue de façon à laisser apercevoir ou deviner des formes admirables ; elle chante surtout avec les jambes, et elle a bien raison, car elles sont plus belles que sa voix (!).

Félicitons en terminant M. Bonanomi, cet excellent pianiste qui remplit toujours avec talent le rôle ingrat d'accompagnateur.

***

Alcazar Lyrique. — Samedi dernier, le rideau de l'Alcazar, baissé depuis quelque temps, s'est enfin relevé et nous avons pu applaudir Mlles Aïda et Régina, deux artistes de talent.

Mlle Aïda est non seulement une belle et élégante femme, mais aussi une chanteuse de genre, à la voix fort agréable, qui dit avec goût la romance et détaille finement la chanson à diction.

Quant à Mlle Regina, c'est une chanteuse comique douée d'un organe retentissant et qui interprète un répertoire des plus variés avec beaucoup d'entrain et de brio.

Les amateurs de bonne Bière ceux qui, soucieux de leur santé, ont en horreur les Bières étrangères, se trouveront bien de l'usage de la **Bière Phénix**, pur malt et houblon, débitée en bock-bouteilles au café de France (tenu par M. GASSEND, rue Droite), où l'on trouve également l'excellente **Bière Brune Lyonnaise**, dont la réputation est méritée.

ÉTAT-CIVIL *du 10 au 17 Août.*

NAISSANCES

Pellegrin Henri-Jules. — Bontoux Louise-Elisabeth-Adrienne.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre M. Borel Joseph-Séraphin et Mlle Girousse Marie-Philomène.

DÉCÈS

Esmenjaud Anne-Françoise, âgée de 83 ans. — Caujolle Marie-Jeanne, âgée de 15 mois.

ÉPHÉMÉRIDES SISTERONAISES

1303. — 1er *août.* Mort de Pierre de Lamanon, évêque de Sisteron, qui installa les dominicains à la Sainte-Baume, au nom du pape Boniface VIII.

1493. — Publication est faite dans Sisteron pour faire connaître les droits du chapitre de Gap sur le prieuré de Notre-Dame-du-Chêne, commune de Vaumeilh.

1453. — 2 *août.* Le roi René, après un séjour de quelques jours à Manosque, quitte cette ville et se rend à Sisteron.

1698. — 8 *août.* Le roi autorise l'évêque de Sisteron à prélever 2,000 livres sur les bénéfices de son diocèse en faveur de l'institut des prêtres de la Mission.

1303. — 9 *août.* L'évêque de Gap confirme aux habitants de Mison les droits de *mouture* et de *fournage* sur ses moulins et ses fours.

1445. — Le duc de Calabre, fils du roi René, arrive à Sisteron et y séjourne jusqu'au 17.

1645. — Pose de la première pierre du couvent des Ursulines de Sisteron, au quartier de *Foralpra.*

1445. — 11 *août.* Jean, duc de Calabre, prend son logement dans la maison des Antonins, au faubourg de la Baume.

1385. — 14 *août.* La reine régente, mère de Louis II, autorise les chanoines de Chardavon à venir s'établir à la Baume de Sisteron. Leur premier monastère avait été détruit.

1382. — 15 *août.* Mort, à Rome, de Renoul de Selve de Montreu, évêque de Sisteron, cardinal et régent de la chancellerie pontifica e.

1639. — 16 *août.* Le prince Casimir de Pologne est transféré du château de Sisteron (citadelle), où il était prisonnier, dans le donjon de Vincennes.

VERAX.

VARIÉTÉS

LES SAUCISSES

Antonin (car enfin il faut en arriver à Antonin) me proposa, cette fois-là, de faire la Saint-Dominé avec lui. Il avait déjà en lieu sûr, cachée dans la paille, une bouteille de chartreuse verte, sur la provenance de laquelle il ne s'expliqua que vaguement.

— De plus, ajoutait Antonin, on a tué le cochon, voici quinze jours, et les saucisses doivent être bonnes.

Une après-midi, tout le monde absent, nous pénétrâmes, Antonin et moi, dans la cuisine. Sur l'étagère la plus haute il y avait des jarres en rangées.

Antonin me dit :

C'est là, tu vas voir !

Antonin pousse la table, grimpe dessus, atteint une jarre, plonge le bras dedans, à l'aveuglette, et s'écrie :

— J'en tiens une, de saucisse, elle est grosse comme une bouteille !

Après quoi, se ravisant :

— Coquin de sort, je me suis trompé, c'étaient les saucisses à l'huile !

Spectacle lamentable. En effet, sur la manche en drap vert, de la patte de l'épaulette aux passepoils écarlattes du poignet, coulait à flots d'or l'huile vierge.

— Est-ce que ça se voit ? demanda Antonin.

Je lui répondis :

— Ça se voit !...

Devenu inquiet, Antonin avait retiré sa tunique.

— Tu as raison : sur la manche, ce n'est plus la même couleur.

Puis ayant réfléchi, et subitement inspiré :

— Si je frottais de l'huile partout, la tache n'y paraîtrait plus ?

Et alors Antonin huila sa tunique de fond en comble.

Quel dîner, mes amis ! Dîner sur l'herbe, saucisse nouvelle et chartreuse verte ! Seulement, à la rage du grand soleil, Antonin, tout imprégné d'huile, répandait une certaine odeur.

Après le repas, la tête échauffée, nous allâmes, avec Antonin, faire une partie de boules sur la grand'route.

Chez nous, les routes sont poudreuses. On enfonce jusqu'aux genoux ; c'est blanc, et vous diriez de la farine.

Antonin s'amusait beaucoup.

Soudain quelqu'un pousse un cri d'horreur.

Pendant que nous autres nous devenions blancs, Antonin était devenu jaune sale.

Sur son dos huilé, la poussière, se changeant en boue, avait fini, succession de graisseuses couches, par constituer une croûte épaisse, rugueuse et articulée aux jointures comme l'armure d'un chevalier ou la carapace d'un homard.

Fétide et hideux, Antonin riait.

— Ça se voit donc ?

— Ça se voit ! lui dis-je.

Tout le monde après moi affirma que *ça se voyait.*

Et Antonin s'enfuit, comprenant soudain son indignité.

Ses amis, dont j'étais, le poursuivirent à coups de pierre jusqu'au collège.

Telle est, transcrite naïvement, l'histoire restée populaire, parmi les écoliers du Midi, d'Antonin et de ses saucisses à l'huile.

PAUL ARÈNE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 14 Août 1888.

Le marché financier quoique très calme garde son attitude ferme. Les tendances sont

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

3 LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

— Qui est ce jeune homme qui m'a apporté le courrier à signer ?

— C'est le jeune Emile Despièches, monsieur le sous-préfet, un jeune étourdi qui ne fera jamais rien, qui ne songe qu'à rire, qui se permet des procédés déplacés à l'égard des notables de la ville, et qui n'a aucun respect pour les fonctionnaires, ni même pour les magistrats. Il perd son temps à dessiner des caricatures, qu'il laisse traîner à dessein ou qu'il sème par les rues en tirant son mouchoir. C'est ainsi qu'hier encore, on a trouvé dans les couloirs du greffe du tribunal correctionnel, où je venais de l'envoyer prendre des notes, une espèce de pamphlet contre M. Reynault de Follempré, avoué et président de la Société d'agriculture, d'horticulture, des sciences et belles-lettres de l'arrondissement, dont j'ai l'honneur d'être membre fondateur. J'avais même l'intention de demander à monsieur le sous-préfet d'admonester cet impudent, et à la prochaine faute de cette nature, de le révoquer. Il reçoit des journaux de Paris, l'*Eclipse*, qui publie des caricatures contre le gouvernement ; et ce matin encore, il m'a nettement refusé d'engager ses amis à voter pour M. de Follempré, qui, vous ne l'ignorez pas, monsieur le sous-préfet, se porte candidat aux élections pour le conseil général, élections qui vont avoir lieu dans un mois.

Et le père Levasseur, que l'expéditionnaire Emile Despièches appelait aussi Changarnier à cause de sa bosse et de ses jambes en zigzag, le père Levasseur, chef de bureau à la sous-préfecture de Pont-Chaville, s'inclina profondément, heureux et fier de l'attention avec laquelle le sous-préfet venait d'écouter sa longue tirade.

Ah ! c'est qu'il ne l'aimait pas du tout le jeune expéditionnaire, qui, toute la journée, lui faisait des niches, et qui n'avait pas apprécié à sa juste valeur l'insigne politesse que son chef lui avait faite le jour où, ayant appris que le papa du jeune Despièches était riche et qu'il n'avait que cet enfant, il l'avait invité à dîné et l'avait présenté à sa fille Aspasie, une longue et sèche fille, à la chevelure d'un rouge à faire pâlir les coquelicots.

— A part ces légèretés dont vous me parlez, ce jeune homme a-t-il des défauts, sa conduite est-elle régulière ? interrogea le sous-préfet.

— Euh ! euh ! répondit le chef de bureau, avec ces jeunes gens, est-ce qu'on peut savoir ? Il se couche tard, bien que n'allant pas au café et fréquentant peu les jeunes gens de la ville. On ne sait pas où il passe ses soirées, car on ne le voit jamais à nos réunions ou conférences de la Société, qui ont lieu deux fois par semaine, et auxquelles M. le baron de Farinlong, votre prédécesseur, ne manquait jamais.

« C'est sans doute pour cela qu'il est devenu fou », pensa le sous-préfet, qui se rappela le procès-verbal de la dernière séance, dont le conservateur des hypothèques lui avait fait subir la lecture.

— C'est bien, conclut-il, apportez-moi le dossier de ce jeune homme.

Cinq minutes après, le sous-préfet avait le dossier entre les mains et pouvait constater que le nommé Louis-Emile Despièches, né à Paris le 6 août 1846, c'est-à-dire actuellement âgé de 23 ans, était entré dans l'administration sous les auspices de son père, à lui, le vicomte Max de la Varronnière ; que ce jeune homme, dont le père jouissait, ou plutôt ne jouissait pas, d'une fortune assez considérable que sa ladrerie et son avarice arrondissaient d'année en année, avait été exilé à Pont-Chaville pour le distraire d'une liaison trop coûteuse. Il avait suivi, mais en amateur seulement, et avec de longues intermittences, les cours de l'école des Chartes. Mais la seule vocation bien précise qu'on eût remarquée en lui était celle de rire, de se moquer des travers d'autrui, de ne rien faire, si ce n'est beaucoup de dettes.

(A suivre.)

© VILLE DE SISTERON

...rables et les cours sont biens tenus : Le 3 0/0 s'est négocié à 83,85 ; le 4 1/2 0/0 à 105,67.

Le Crédit Foncier qui a gagné en huit jours 25 francs s'inscrit action estampillée à 1363. Les obligations foncières et communales, qui ont ressenti dans une large mesure de la poussée à la hausse, sont toujours vivement recherchées. L'obligation foncière 1879 est demandée à 451 fr. ; la communale 1879 à 482 fr. Les Bons à lots conservent la même faveur.

A signaler la hausse de la Société Générale à 540. Cet établissement de crédit poursuit sans bruit son travail de participations financières heureusement et prudemment conduites.

Les Dépôts et Comptes Courants restent fermes à 600.

La Banque d'Escompte s'avance à 483.

Le Panama s'inscrit à 273.

La Compagnie Transatlantique termine à 526.

Les chemins de fer économiques 3 0/0 ont des demandes à 360.

Les actions du Patrimoine sont demandées à 75 et 80 fr. Ces cours ne sont évidemment pas en rapport avec la valeur reelle des titres. L'excellente situation de la Compagnie justifierait une hausse que tout fait prévoir et qui s'annonce comme prochaine.

Le marché des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer est calme.

Les obligations sont toujours recherchées par leur clientèle spéciale.

HERNIES

La Hernie constitue un accident sans gravité quand elle est bien soignée, mais qui devient des plus sérieux sous l'influence de l'incurie. Abandonnée à elle-même ou réprimée seulement par un bandage, elle suit une marche progressive et fatale ; une véritable infirmité en résulte et le malade voit s'affaisser son énergie morale aussi bien que ses forces physiques.

Rendre aux tissus leur tonicité pour obtenir ensuite la cicatrisation de la déchirure, tel est le but que permet d'atteindre la *Méthode du Docteur Choffé*, ex-médecin de la marine ; méthode si clairement exposée dans son Traité de Médecine Pratique qui comprend une étude complète des *affections chroniques de tous les organes*.

Le Dr Choffé, quai Saint-Michel, 27, Paris, adresse *gratuitement* cet excellent ouvrage de plus de 350 pages à tous ceux qui accompagneront leur demande de 60 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

Dr Sandreau.

LA REVUE POUR TOUS

Journal illustré de la famille

Abonnements : 6 mois, 6 fr. 50 ; un an, 12 fr.

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 15 AOUT

Félix Ribeyre : Le Chateau des Abymes (propriété de M. Georges Ohnet).

Georges Ohnet : La Grande Marnière, roman.

Justin Cardier : Ce que sera l'Exposition.

Armand Silvestre : La Chanson des blés, poésie.

François Coppée : Le Cantonnier, nouvelle.

D'Hervilly : Une Faction dans les roses, nouvelle.

Alphonse Daudet : L'Œillet blanc, comédie (suite et fin).

Jules Claretie : Candidat, roman. Jeux divers, etc.

Paris, L. BOULANGER, éditeur, 83, rue de Rennes.

« SISTERON-JOURNAL » est en vente :

A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).

A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) **Cours Mirabeau.**

A DIGNE : kiosques du Cours

ANNONCES ET AVIS DIVERS

CONTRIBUTIONS DIRECTES

VENTE

PAR AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

(SUR SAISIE EXÉCUTION)

Sur le Pré de Foire, à côté de l'Octroi

Le 25 Août 1888, à 11 heures du matin.

Cette vente consiste en gerbes représentant environ vingt-quatre décalitres de blé.

La vente sera faite au comptant et dernier enchérisseur.

Ces gerbes ont été saisies à la requête du Percepteur des contributions directes de Sisteron, suivant procès-verbal dressé par M. Blanc, porteur de contraintes, le 16 août courant.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

VENTE

PAR AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

(SUR SAISIE EXÉCUTION)

Sur le Pré de Foire, à côté de l'Octroi

Le 25 Août 1888, à 11 heures du matin

Cette vente consiste en gerbes représentant environ trente-deux décalitres de blé, plus une charette en mauvais état.

La vente sera faite au comptant et dernier enchérisseur.

Ces objets ont été saisis à la requête du Percepteur des contributions directes de Sisteron, suivant procès-verbal de M. Blanc, porteur de contraintes, le 8 août courant.

ÉTUDE

DE

Me ESTAYS, licencié en droit

Avoué

à Sisteron (Basses-Alpes)

EXTRAIT

DE

JUGEMENT

DE SÉPARATION DE BIENS

Suivant jugement contradictoire, reudu par le Tribunal civil de Sisteron, en date du treize Août courant, la dame Séraphine - Mélanie - Rose - Bremond, épouse du sieur Paret Théophile, propriétaire à Vaumeilh, avec lequel elle demeure, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme :

ESTAYS.

AVIS au PUBLIC

La Batteuse BRUN

installée au pré de foire

Est en pleine activité.

Les personnes qui désirent lui accorder leur confiance peuvent se faire inscrire à la BASCULE.

A LOUER présentement

l'AUBERGE de l'ÉVÊCHÉ

Une propriété contenant mille toises, sise aux *Préaux*.—S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

A LOUER

AU CASINO TOURRÈS

Chambres au 1er et 2me Étage.

S'adresser à M. J. Tourrès, Buvette du plateau de Longchamps, Marseille ; ou à M. Benonin Reynaud, Md de cuirs, rue Saunerie à Sisteron.

A LOUER

ALCAZAR LYRIQUE

entièrement construit à neuf

S'adresser : rue de Provence au Propriétaire ou au bureau du Journal.

M. Tercide OUSTRIC

CHIRURGIEN -- DENTISTE

Diplomé de l'Ecole Dentaire de France

Recevra à Digne, du 25 Juillet, au 25 Août inclusivement

9, Rue du Pied de Ville, 9

ECONOMIE ET CONSERVATION

DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPERIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. GONCET

Fabricant

92, Grande rue Marengo, Marseille

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

la santé de la peau, la rend antiseptique, crevasses, engelures, etc. Prix : 1 fr. 1 pain. Envoi f. d. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

AVIS IMPORTANT

Les personnes désireuses d'aller s'établir à Paris, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, ne sauraient prendre trop de précautions pour échapper aux pièges semés sous leurs pas. Elles doivent se méfier des prospérités factices qui, trop souvent, hélas! cachent une gêne profonde. La ruine et la faillite guettent l'imprudent et l'entraînent au fond du précipice. ***Le seul et unique moyen de connaître la vérité*** est ***d'exiger*** que la maison que l'on désire acheter soit donnée ***à l'essai,*** pendant un temps suffisant pour bien juger de sa valeur.— La **Maison MASSON, 11, rue du Temple,** à **Paris,** possède dans ses répertoires environ **trois mille fonds à vendre,** à Paris et dans la banlieue, qu'elle tient ***gratuitement*** à la disposition du public. Tous ces fonds, sans exception, ***sont donnés à l'essai.*** On ne devient acquéreur qu'après ***avoir exploité soi-même,*** et avoir pu apprécier ce que vaut l'établissement.

Grand choix de *Cafés, Vins-Liqueurs, Restaurants, Hôtels meublés, Hôtels-Vins, Spécialités de Cafés, Papeteries, Teintureries, Confiseries, Parfumeries. Porcelaines et Cristaux, Bains, Lavoirs, Tabacs. Epiceries, Fruiteries, Modes, Lingeries, Merceries, Beurres et Œufs, Comestibles, Industries en Appartement* ou *non, Commerces de Gros, Fabriques, Usines,* etc., etc.

Ecrire à M. MASSON, rue du Temple, 11, à PARIS

Les Renseignements complets sont envoyés franco par le retour du courrier.

LA DISTILLATION

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Avec l'instruction, le bien-être général pénètre chaque jour davantage partout. Un vulgarisateur, bien connu par ses publications utiles dans l'un des journaux les plus répandus, M. Valyn, collaborateur du *Petit Journal*, a compris tous les avantages de la distillation domestique comme moyen d'accroissement et de bien-être général. Pour rendre son idée pratique, il a imaginé et fait construire par M. Broquet, de Paris, **DONT LES POMPES POUR LES VINS, SPIRITUEUX** et tous autres usages, sont si universellement appréciées, un alambic portatif, qui par son peu de volume et son prix modéré doit pénétrer partout, particulièrement dans l'intérieur des familles. Il est incontestable qu'il se perd dans la plupart des maisons bien des substances qui pourraient être soumises à la distillation. Par l'usage de l'*Alambic Valyn*, rien ne se perd dans une exploitation bien dirigée : fabrication directe d'alcool pour tous les besoins domestiques, utilisation de toutes les substances végétales : fleurs, fruits, marc de raisins et de pommes, liquides fermentés, grains avariés, eaux distillées, etc., etc ; dont les résidus azotés sont encore par surcroît un des éléments de la nourriture du bétail. Sa supériorité, outre la perfection de sa construction et son extrême bon marché, tient aux dispositions des éléments qui le constituent. Par son incontestable utilité, l'*Alambic Valyn* rend de grands services à l'économie domestique, ce qui explique la vogue dont il est l'objet. Demander à M. Broquet, 121, rue Oberkampf, Paris, l'envoi *franco* du *prospectus détaillé*.

A LA LYRE PROVENÇALE

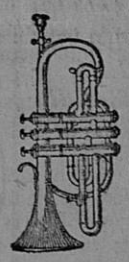

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

la plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre

RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient ni Opium, ni Codéine. — Dans les Pharmacies

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

RÉGÉNÉRATEUR

UNIVERSEL des

CHEVEUX

de Madame

S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI :" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

Médaille d'Or Exp. Int.le de Phcie Vienne 1883

Récompense de **16,600** fr. à J. Laroche

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'**APPÉTIT**

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Phies.

CAISSE DES MINES

ET DES

Charbonnages

Société en Commandite

par Actions de **100** fr. libérées au Porteur

FONDÉE EN 1856

AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000 FR.

26, Rue Cambon, Paris

Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés. Emissions. Etude et Exploitation de Mines. Analyses.

La **CAISSE DES MINES** a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus : abonn. 12 fr. par an.

© VILLE DE SISTERON

SAINTOIN
FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

POMPES BROQUET*

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du Catalogue.

ALAMBICS-VALYN Depuis 50 fr

Cuivre rouge étamé, solidité garantie, emploi facile.
PORTATIFS ET FONCTIONNANT A VOLONTÉ à feu nu et au bain-marie.

Distillant économiquement : fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. — Indispensables aux Pharmaciens, Maisons bourgeoises, Fermes et à l'Industrie. Prix précédents : 50, 75, 100, 150 fr. et au-dessus

BROQUET* 121, r. Oberkampf, PARIS

Demander également le Catalogue illustré des **POMPES BROQUET** *pour tous usages.*

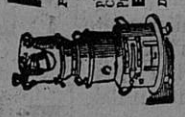

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)

Dom MAGUELONNE, Prieur

2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884

Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f ; Poudre, 1f25, 2f, 3f ; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Droguerie.

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet	depuis	220 fr. »
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie	depuis	160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée	depuis	52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée	depuis	26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes	depuis	15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet. S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille	depuis	12 75
BAIGNOIRE, grand modèle	depuis	35 »
APPAREILS hydrothérapiques	depuis	40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier	depuis	14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long		17 50
» square, à tente-abris, 1m50 long		100 »
» siège, à 3 lames, peinture verte	depuis	8 50
CHAISES en fer, peinture verte	depuis	4 »
» pliantes, fer et bois, peintes	depuis	2 75
» en fer, siège à ressorts, peintes	depuis	7 25
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint	depuis	29 25
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m.		100 »
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer	depuis	95 »
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon	depuis	32 »
TABLES en fer, peintes	depuis	4 25
JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise	depuis	60 »
MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies	depuis	2 90

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Grande Distillerie

DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT

à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS

Elixir de Cresson Dauphinois

LA LIBERTINE

Curaçao au Quinquina

AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE

COURONNE CIVIQUE

GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labours

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Quotidien

PARAISSANT A MARSEILLE

Treizième Année

Service télégraphique des plus complets par un Fil Spécial propriété du Journal. — Compte-rendu des Chambres. — Informations politiques. — Rédaction composée d'éminents Ecrivains. — Chroniques Locales et Régionales. — Nouvelles commerciales, maritimes, artistiques et financières. — Feuilletons des meilleurs auteurs.

ARRIVANT A LA PREMIÈRE HEURE DANS LES ALPES

Prix 5 Centimes

MARSEILLE ---- 42, RUE GRIGNAN, 42. ---- MARSEILLE

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.

Savon Désinfectant (bréveté s. g. d. g.)

Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge et promptitude à le blanchir.

Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Louis FERCHAT, fabricant, 5, r. Turenne, 5 Marseille.

Nouveau Journal Financier

28,000 abonnés — Paraît le Dimanche

19, rue de Londres PARIS

2 FRANCS par AN Etranger 3 fr. Envoi franco d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE *Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs* Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.

Le N° 10c *En Vente* Paris, Lyon Toulouse, Amiens Bordeaux, Rouen

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON